



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réfugiés

Question écrite n° 69345

## Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les travaux actuels de rapprochement des politiques d'asile au sein de l'Union européenne. A l'occasion de son appel en prévision du sommet de Laeken, Amnesty International dénonce des dérives du système international depuis le sommet de Tampere dans la protection des réfugiés et dénonce les carences de l'Union européenne, allant jusqu'à dire que « la protection des réfugiés est le point noir des ambitions européennes en matière de droits humains ». L'association appelle en outre les Etats membres au respect de principes fondamentaux dans ce domaine. Il lui demande donc de bien vouloir préciser quelle est exactement et actuellement l'attitude de la France et de l'Europe sur ce point et quelles mesures sont envisagées afin de répondre aux critiques soulevées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Gaillard](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69345

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 novembre 2001, page 6671